

Intervention précédant le vote sur le Rapport du Conseil

Marc Strauss

Chers Collègues, je n'étais pas plus que vous informé de la " règle du jeu " décidée par le Conseil, avec son temps de débat limité et ses interventions déjà prévues. Mais comme il est moins question du Directoire que du Directeur dans le rapport du Conseil, dès le deuxième paragraphe, j'avais préparé une intervention.

Un mot donc, un témoignage et non un rapport sur cette expérience de Directeur sur ce qu'a été la première année de mon mandat. Dire qu'elle fut plaisante serait inexact, vous vous en doutez.

L'entrée en fonction, dans le contexte d'Arcachon et du 20 septembre, a été d'emblée difficile, saluée à l'époque par cette phrase rapportée par un collègue bienveillant à Luis Izcovich : " Dans le contexte actuel, il n'y a rien à attendre du Directoire Strauss, rien ne se fera pendant ces deux années ".

Mais enfin, commençons par l'actualité. Il y a eu, vous le savez, un vote à Barcelone. Après ce vote, J.-A. Miller a indiqué la conduite qu'il comptait adopter vis-à-vis de la minorité. Elle devait être non seulement tolérée, mais il nous précisait qu'il la respectait.

Or, que voyons-nous depuis Barcelone ? C'est ce dont je puis témoigner. Depuis Barcelone, le Conseil a systématiquement orienté sa politique vis-à-vis du Directoire dans le sens de le diviser et de l'isoler de l'Ecole.

Prenons un exemple. Début septembre, le samedi 5 exactement, avant l'annonce des forums, la Secrétaire du Directoire, Dominique Laurent, qui établissait les rapports de l'Ecole en vue de cette Assemblée nous fait savoir qu'elle a reçu du Conseil la consigne de ne pas transmettre au Directoire le rapport du Conseil. J'ai écrit le lundi 6 à Briole pour lui faire part de mon étonnement et lui demander ce rapport. J'écrivais :

Cher Guy,

Dominique Laurent qui établit actuellement le rapport d'activité de l'Ecole, m'a dit qu'elle avait consigne de ne pas transmettre au Directoire le rapport du Conseil, alors même qu'elle en dispose. Une telle décision, absolument inédite, m'étonne. Même si la situation actuelle de notre Ecole est inédite aussi, je ne pense pas qu'une telle façon de procéder puisse rendre service à quiconque. Je te demande donc de bien vouloir me faire parvenir ce rapport.

A toi

Marc Straus

Le même jour, Briole me répond :

De quoi t'étonnes-tu ? Ne te souviens-tu pas qu'il y a eu Barcelone et que la communauté internationale a donné son soutien à l'orientation proposée par Jacques-Alain Miller, tout en rejetant la virulence et l'incohérence de cette " action, contre " dont tu es un des animateurs ?

Il poursuit sur le même ton et conclut :

Que peut encore attendre l'Ecole d'un Directeur qui, étant un participant actif des réunions de l'hôtel Habana, se trouve impliqué dans la stratégie, dite des " Forums ", qui voudrait être déstabilisatrice de l'Ecole comme de l'AMP, et qui est déjà en cours de réalisation ?

Marc, tu auras connaissance du rapport du Conseil, dès que nous le diffuserons.

Bien à toi.

Guy Briole

Voilà qui est exemplaire de la politique du Conseil vis-à-vis du Directoire depuis la rentrée, et qui se résume en un mot : l'ignorer, considérer qu'il n'existe pas.

Plus grave, les Equipes Autonomes, qui sont statutairement sous la responsabilité du Directoire ont été encouragées à agir de même. Parmi les exemples nombreux, je citerai simplement le refus des responsables de la plupart d'entre elles, hormis celles des Journées de l'Ecole et de la Lettre mensuelle, de se rendre le 24 septembre à une réunion du Directoire. Ces responsables étaient invités pour faire le point sur le fonctionnement, que nous avons le souci de préserver dans la période troublée que nous vivons. On sait par ailleurs ce qu'il en est pour l'organisation scientifique des Journées d'automne, confiée au Conseil. Notons aussi que l'Envers de Paris ignore le Directoire depuis longtemps et travaille directement avec le Conseil, qui se prête volontiers à cette distorsion des statuts. Nous avons tous appris hier à la lecture du Journal du Conseil que ce n'était pas le Directoire qui était chargé de l'organisation des votes d'aujourd'hui. Cette politique d'ostracisme du Conseil vis-à-vis du Directeur s'est répercutée jusque dans les ACF : j'étais invité en novembre à faire une conférence dans une ville de province. Le responsable de cette journée m'a envoyé le 4 octobre un mail dans lequel, après avoir constaté que nos chemins divergent, il me dit qu'il préfère surseoir à l'invitation qui m'a été faite.

Enfin, il en est de même pour la commission de la Garantie, que le Directeur anime statutairement. Une réunion était prévue fin septembre ; Guy Briole, nouveau membre devait y participer. Je lui ai envoyé un fax auquel il n'a jamais répondu mais j'ai appris par un coup de téléphone d'un des membres de cette commission que la réunion était reportée à une date postérieure à l'Assemblée Générale d'aujourd'hui.

Depuis la rentrée, nous n'avons donc strictement rien pu faire, et n'avons été associés à rien. Les enseignements, qui sont de notre ressort, avaient été organisés avant les vacances d'été.

Mais dire que nous n'avons jamais rien pu faire n'est pas tout à fait juste. Nous avons pu faire quelques petites choses, avant notre prise de fonction officielle, avant l'été 1997, par exemple en préparant les enseignements, avec l'innovation de la soirée Conseil/AE dont le Conseil se félicite dans son rapport, avec les CAL dans les ACF, etc.

Mais entre le printemps 1997 et la rentrée de septembre 1997, il y avait eu Arcachon. Arcachon et l'interprétation qui en avait été faite, qui a déterminé le contexte de toute la suite. Cette analyse, je vous le rappelle, était " il y a deux Ecoles dans l'Ecole ". Comme cette proposition était avancée en même temps que celle qui disait que dans une Ecole de la passe il ne pouvait y avoir de courants différents, la logique infernale était en place qui nous a amenés à la situation actuelle.

Je disais qu'une fois l'année engagée, nous n'avions plus eu grand-chose à faire. Pourtant, des idées pour l'Ecole, nous n'en manquions pas. Mais à chaque fois nous avons été renvoyés à nos tâches de gestion. Nous avons par exemple proposé au Délégué Général de l'AMP et au Conseil après le 5 octobre, de participer aux Conversations organisées dans les ACF. Il nous fut répondu que ce n'était pas notre affaire. Nous avons émis quelques suggestions concernant le fonctionnement et les objectifs de notre revue, La Cause freudienne. Le Conseil nous a répondu que ce n'était pas notre affaire. Nous avons proposé un nom pour la liste électronique française, comme nous le demandait l'équipe autonome ECF-AMP-Cyb au moment de la mise en route de cette liste. Il nous a ensuite été répondu que cette équipe relevait en fait de l'AMP, qui a décidé seule du nom. Il y a d'autres exemples, à propos de la préparation de Barcelone, etc. Je passe.

Pendant ce temps, les choses suivaient leurs cours et l'atmosphère se tendait dans notre Ecole. Des échos m'en revenaient de partout. Beaucoup d'entre vous, avec beaucoup de gentillesse, m'avaient fait savoir au moment de ma prise de fonction qu'ils comptaient sur moi pour aider à ramener la paix dans notre milieu. Je n'ai rien pu faire et je le regrette. A chaque fois que j'ai voulu parler des

affaires de l'Ecole à tel ou tel collègue ou ami du Conseil, ce qui m'était répondu était qu'il fallait choisir son camp.

Inquiet, découragé de trouver une oreille au Conseil, j'ai pris sur moi d'envoyer une lettre à différents responsables et anciens responsables de l'ECF et des ACF. Cette lettre a été publiée, avec un paragraphe en moins – le Conseil m'avait demandé de l'enlever – dans les Débats du Conseil n° 8 de mai. Dans cette lettre, vous vous en souvenez peut-être, je demandais l'organisation d'un débat sur la façon dont conflits et problèmes étaient résolus dans l'Ecole. Le Conseil n'a jamais répondu à cette demande. Par contre, les responsables de l'ACF de Toulouse de l'époque qui pensaient que je pouvais avoir une fonction de médiation, ont demandé à Briole de pouvoir m'inviter à la Conversation qui y était prévue. Briole a fermement refusé.

Je suis retourné à mes tâches de gestion.

Le 14 juin, l'après-midi de la " Tirade ", lors du Comité national des ACF, j'ai été pris à partie par J.-A. Miller qui m'a fait de très violents reproches, entre autres d'utiliser mes fonctions de Directeur pour nuire à l'Ecole. Il a demandé un vote de soutien à la politique de Briole. Ce vote a été obtenu par les responsables qui étaient restés jusqu'à ce moment de la réunion. Certains, ne voulant probablement pas voter – ils pourront s'exprimer ici sur ce point – sont partis avant la fin. Ce vote de soutien à Briole est devenu, page 6 du Rapport du Conseil, : " ...l'action du Directeur a été, le 14 juin, lors du CN des ACF, réprouvée par tous les responsables des ACF. "

Je conclus. Un Directoire réduit au minimum de ses fonctions d'abord, complètement jugulé par la suite, un Directeur calomnié ensuite, voici les méthodes que le Conseil vous propose d'entériner au nom de la psychanalyse et de l'histoire de notre Ecole. L'expérience du vote du 14 juin et sa retraduction dans le Rapport du Conseil vous montre exactement la signification du vote qui vous est aujourd'hui demandé.

Peut-être certains peuvent être choqués par ces procédés mais penser que c'est le prix à payer pour assister à un nouveau départ de l'Ecole et de la psychanalyse une fois ce mouvement qu'il faut bien qualifier d'épuration, terminé. Je pense qu'un départ sur ces bases ne peut pas ne pas avoir de conséquences sur la suite et que de tels procédés, s'ils ne sont pas refusés aujourd'hui, ne connaîtront plus de fin et marqueront de façon indélébile la vie de l'association qui ferait fonds sur eux.